AKOR-HR



Folleto de instructiones
Instruction leaflet
Manuel d'installation et d'utilisation

1 Information générale

VMC Double flux pavillonnaire
Avec récupérateur de chaleur haut rendement

1.1 Introduction

Ce manuel est destiné à l'installation, à l'utilisation et l'entretien de la VMC double flux à récupérateur de chaleur haut rendement AKOR-HR.
Il a pour but de:

- Apporter un maximum de clarté et de sécurité pendant l'installation et à l'utilisation
- Proposer un entretien régulier et approprié

Les produits étant en constante évolution, Soler & Palau S.A. se réserve le droit de modifier ce manuel sans préavis.

1.2 Garantie et responsabilité civile

Garantie

La VMC double flux AKOR-HR possède une garantie de trois ans à partir de la date de fabrication. Cette garantie comprend la livraison gratuite des pièces de rechange.

La garantie ne couvre pas :

- Les frais de montage et démontage
- Les défauts qui, selon Soler & Palau, S.A., sont dus à une mauvaise manipulation, une négligence ou un accident
- Les défauts qui apparaissent suite à une manipulation ou une réparation réalisée par une tierce personne sans l'autorisation de Soler & Palau, S.A.

Pour renvoyer une pièce défectueuse, l'installateur doit prendre contact avec son distributeur

Responsabilité civile

L'AKOR-HR est conçu pour des systèmes de ventilation équilibrés.
Soler & Palau S.A. n'est pas responsable des dommages provoqués par :

- Une utilisation inappropriée
- L'usure normale des composants
- La non observation des instructions de ce manuel quant à la sécurité, l'utilisation et l'entretien
- L'utilisation de pièces non livrées par Soler & Palau S.A.

1.3 Sécurité

Normes générales de sécurité

La VMC double flux AKOR-HR a été conçue pour réaliser dans un système de ventilation.
Après l'installation, il ne doit y avoir aucun risque pour la sécurité, la santé et l'environnement conformément aux directives de la CE. Ceci est aussi valable pour les autres composants utilisés dans l'installation.

Les indications générales suivantes sont importantes :

- Suivre les instructions de sécurité afin d'éviter tout dommage sur les ventilateurs et les personnes
- Les instructions d'entretien doivent être respectées pour éviter des dommages ou/et une usure exagérée
- Les caractéristiques techniques de ce manuel ne peuvent être modifiées
- Les moto ventilateurs ne peuvent pas être modifiés
- Les moto ventilateurs doivent être alimentés en courant alternatif monophasé de 230 V / 50 Hz
- Pour que l'installation soit conforme aux directives CE, l'AKOR-HR doit être raccordée au réseau électrique selon les normes en vigueur.
- L'appareil doit être monté de telle façon, qu'en conditions normales de fonctionnement, il n'existe aucun risque de contact avec les pièces en mouvement et sous tension.
- L'AKOR-HR satisfait aux réglementations relatives aux appareils électriques.
- Avant de commencer à travailler, prendre toujours soin de laisser l'appareil hors tension.
- Utiliser des outils adaptés.
- Utiliser l'appareil seulement pour l'usage auquel il est destiné.

2 Information technique

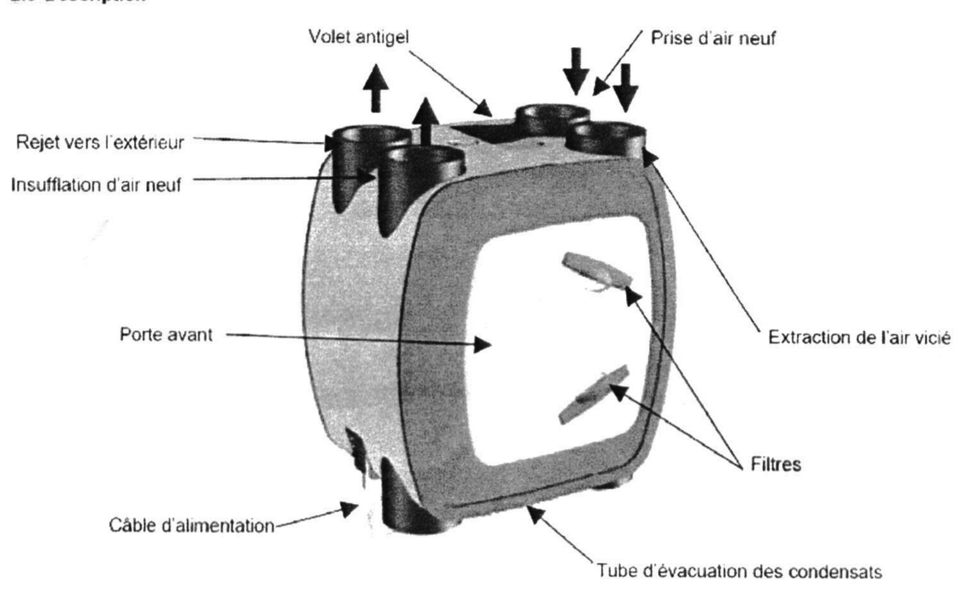
2.1 Définition générale

L'AKOR-HR assure une ventilation optimale des logements avec une perte énergétique minimale. Il extrait l'air par les pièces techniques (toilettes, salle de bains, cuisine, buanderie) et introduit de l'air neuf par les pièces principales (chambres à coucher, séjour).

Les flux d'air, neuf et extrait, sont séparés et filtrés. Seule l'énergie de l'air extrait est transférée à l'air frais introduit. De l'eau de condensation peut également apparaître avec l'air extrait. Elle est récupérée dans le bac à condensats et doit être évacuée vers les égouts.

L'AKOR-HR peut être contrôlée depuis la cuisine avec une radio commande trois vitesses plus temporisation.

2.3 Description



2.4 By-pass et protection contre le gel

By-pass

Le récupérateur de chaleur AKOR-HR est livré en standard avec un clapet by-pass intégrée dans l'unité. Le by-pass est entièrement automatique et permet d'insuffler de l'air frais extérieur sans passer par l'échangeur afin de rafraîchir le logement pendant la période estivale.

Le by-pass est actionné quand les conditions suivantes sont satisfaites:

- La température intérieure est plus élevée que ce qui est souhaité (pas réglable)
- La température intérieure est supérieure à la température extérieure
- Par une mesure constante des températures sur 24 heures, le système de contrôle automatique détermine si la période d'utilisation se situe en été

Dès qu'une de ces trois conditions n'est plus satisfaite, le by-pass se ferme automatiquement.

Le circuit by-pass est équipé d'un filtre anti-insecte.

Protection contre le gel
La VMC double flux AKOR-HR est équipée en standard d'une protection contre le gel entièrement automatique. Elle se compose d'un volet antigel placé sur la partie supérieure de l'unité, s'ouvrant pour capter l'air ambiant autour du récupérateur pour le mélanger à l'air extérieur en cas de températures trop basses. Cela évite la formation de givre sur l'échangeur. La vitesse des ventilateurs est automatiquement régulée et adaptée à la température d'air neuf. En cas de froid important, le ventilateur d'air neuf est arrêté et le ventilateur d'air extrait reste en fonctionnement. Le volet antigel est alors fermé.
Après un laps de temps préréglé, le ventilateur d'air neuf se remet en marche en vitesse minimale et le volet antigel s'ouvre afin de contrôler si le risque de gel a disparu.

Important!
Ne jamais rien placer au-dessus du volet antigel, cela entraverait son fonctionnement et la protection contre le gel.

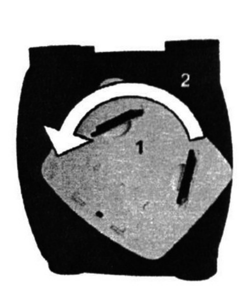
3 Instructions d'installation

3.1 Conditions d'installation
L'AKOR-HR doit être installé suivant les normes de sécurité et d'installation générales et locales, en vigueur
- L'AKOR-HR doit être monté dans un espace fermé et isolé thermiquement.
- L'AKOR-HR est alimenté avec une tension de 230 V 50 Hz. La tolérance de la tension d'alimentation est de 5%.
- Les conduits doivent être correctement dimensionnés.
- Les conduits de prise d'air neuf et de rejet vers l'extérieur doivent être isolés thermiquement et être hermétiques à la vapeur.
- L'AKOR-HR doit être fixé sur un mur porteur.
- L'AKOR-HR est pourvu d'un tuyau d'évacuation de l'eau de condensation qui doit se raccorder aux conduites d'eaux usées.
- L'AKOR-HR doit être monté avec un niveau pour avoir une très bonne horizontalité.
- L'AKOR-HR doit être accessible pour la maintenance et l'entretien. Pour cela, un espace de 500 mm doit être prévu libre à l'avant de l'AKOR-HR. Cela signifie que, du mur où il est fixé, il faut laisser environ un mètre d'espace libre. De plus, la partie inférieure de l'unité et les raccordements électriques sur le côté doivent être accessibles.

3.2 Contrôle de la livraison
Vérifier, de suite après l'avoir sorti de son emballage, le parfait état de l'appareil ainsi que son fonctionnement, étant donné que tout éventuel défaut d'origine est couvert par la garantie.

- Avant de retirer l'emballage, contrôler les caractéristiques techniques et l'exactitude du type, tels qu'ils apparaissent sur l'extérieur de l'emballage.
- Sortir l'unité de son emballage avec précaution. Vérifiez qu'il n'y ait aucun dommage apparent.
- Dans l'emballage, se trouvent également un raccord pour le tuyau d'évacuation de l'eau de condensation et un manuel utilisation.

3.3 Rotation de l'unité
L'AKOR-HR est livré en standard avec le module moteur à gauche. Si cela convient mieux au système de conduits, avant de la monter, le sens de l'unité peut être facilement modifié. Si cela n'est pas nécessaire, suivez les instructions de montage à partir du chapitre 3.4.
S'il faut modifier le sens de l'unité, suivre les étapes suivantes:



- Retirer les deux filtres
- Tourner la porte avant [1] avec fermeture à baïonnette d'un quart de tour vers la gauche (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) et la retirer.
- De même, tourner la plaque arrière avec fermeture à baïonnette d'un quart de tour vers la gauche (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) et la retirer.
- Retirer la plaque avant [2] (sans la tourner) et la replacer de l'autre côté en appuyant sur les bords. Cette opération est plus aisée quand l'appareil est posé à plat sur le sol. Veiller à ce que le sol soit plat et ne puisse pas endommager l'appareil.
- Replacer la porte. La tourner d'un quart de tour vers la droite (dans le sens des aiguilles d'une montre) jusqu'à ce qu'elle soit verticale. Veiller à ce que le disque en mousse soit bien placé dans l'espace contre l'échangeur, entre la porte et celui-ci.
- Replacer de même la plaque arrière. Veiller à ce que le disque en mousse soit bien placé entre l'échangeur et la plaque arrière. Replacer les deux filtres.

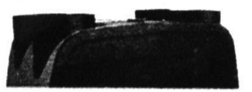
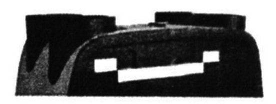
L'unité est maintenant inversée et prête à être montée. La partie avant est devenue la partie arrière et vice versa. Les raccordements électriques se trouvent maintenant sur le côté droit de l'unité.

3.4 Montage de l'unité

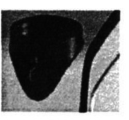
L'AKOR-HR est livré avec une plaque support et une cornière en S pour son montage contre le mur.



- Déterminer l'endroit où sera installé l'AKOR-HR en tenant compte des instructions d'installation.
- Fixez la plaque support sur le mur.
- Placer la cornière à l'arrière de l'AKOR-HR
- Suspendre l'AKOR-HR sur la plaque support

3.5 Raccordement des conduits



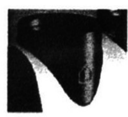
Aspiration de l'air frais extérieur : Ø 150 mm
Sur cette bride, vient se fixer le conduit d'amenée d'air neuf extérieur.
Ce conduit doit être isolé thermiquement et être hermétique à la vapeur pour éviter la condensation du côté extérieur du conduit.



Rejet vers l'extérieur : Ø 150 mm
Sur cette bride, vient se fixer le conduit d'évacuation de l'air extrait vers l'extérieur.
Ce conduit doit être isolé thermiquement et hermétique à la vapeur pour éviter la condensation du côté extérieur et intérieur du conduit.



Insufflation d'air neuf vers le logement : Ø 150 mm
Sur cette bride, vient se fixer le conduit de rejet de l'air neuf réchauffé vers le logement.
Il est conseillé d'utiliser des conduits isolés pour éviter les pertes thermiques
Note : raccordement sur plénum de répartition ou système de dérivations.

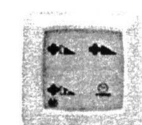


Extraction de l'air du logement : Ø 150 mm
Sur cette bride, vient se fixer le conduit de reprise de l'air du logement raccordé au plénum de reprise.
Le plénum de reprise comporte 1 piquage Ø 125 mm (cuisine) et 4 piquages Ø 80 mm (WC et Salle de bains).

3.6 Raccordement du tube d'évacuation de l'eau de condensation
Le tube d'évacuation de l'eau de condensation se trouve sur la partie inférieure de l'AKOR-HR. Il doit être raccordé à une conduite d'évacuation des eaux usées. .

3.7 Raccordement électrique

L'alimentation doit être monophasée, 230 V / 50 Hz (cordon d'alimentation environ 2 mètres)



L'AKOR-HR est piloté par radio fréquence, par une commande sans fil (émetteur) permettant de sélectionner la vitesse de fonctionnement des ventilateurs (3 vitesses).

 Grande vitesse

 Vitesse de fonctionnement en utilisation normale

 Petite vitesse pour utilisation de L'AKOR–HR en période d'absence prolongée

+10min La commande offre aussi la possibilité, lorsque l'on est en petite ou moyenne vitesse, d'enclencher la grande vitesse sur un temps limité à 10, 20 ou 30 minutes, en fonction du nombre d'impulsions données sur la quatrième touche .

Pour que l'émetteur soit détecté par le récepteur, débrancher l'AKOR-HR du réseau puis le rebrancher. L'appairage doit être réalisé dans les 5 minutes suivant cette coupure d'alimentation. Pour ce faire, appuyer simultanément sur deux touches en diagonal pendant plus d'une seconde.
Pour annuler cette opération, appuyer simultanément sur les quatre touches de l'émetteur.
L'émetteur ne doit pas être installé sur une surface métallique. Installer l'émetteur dans la cuisine.

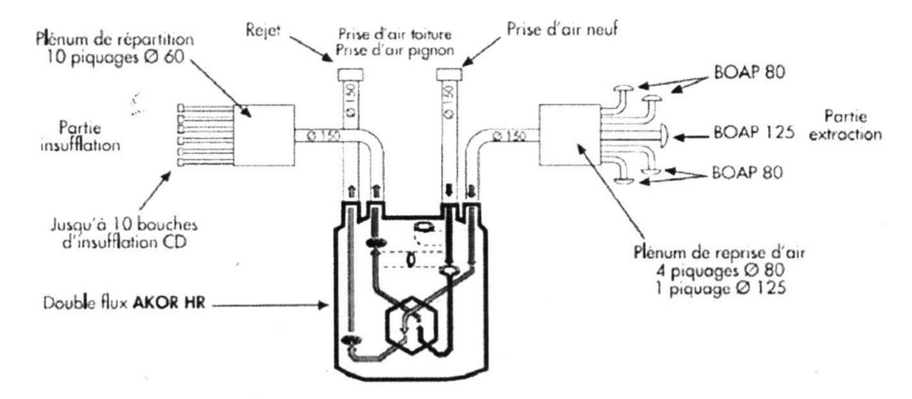
3.8 Réseaux d'extraction et d'insufflation

- Les réseaux sont réalisés en gaine souple PVC isolée. Les gaines seront placées dans le volume isolé, ou sous une couche de laine de verre.
- Le réseau doit être le plus simple possible :
  - Eviter les longueurs et coudes superflus
  - Faire des coudes de grands rayons
  - En aucun cas la gaine ne doit être écrasée
- Le réseau d'extraction est réalisé avec de la gaine de Ø125 mm pour la cuisine et Ø80 mm pour les autres pièces humides
- Le rejet de l'AKOR HR est raccordé à une sortie de toiture avec de la gaine de Ø150 mm
- Le réseau d'insufflation est réalisé avec des dérivations Ø150 / Ø 125 / Ø 60. Dans le cas de grands logements il est possible d'utiliser une dérivation Ø150 / Ø 150 / Ø 150 afin de réaliser des réseaux d'insufflation en parallèle.
- La prise d'air neuf est réalisé avec de la gaine de Ø 150 et raccordée à une prise d'air en toiture ou en pignon.

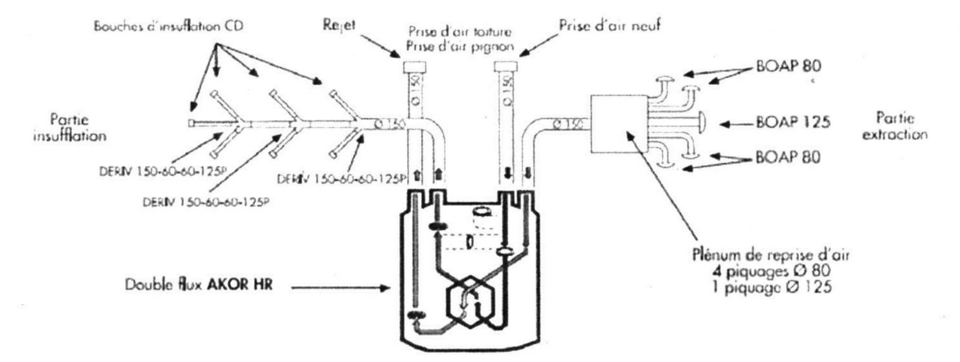
3.9 Exemples de configurations pour l'installation selon la taille du logement

		T2/T3	T4/T5	T6	T7 et plus
EXTRACTION	• Bouche cuisine	1	1	1	1
	• Bouche sanitaire 30 m3/h	1	2	2	4
	• Bouche sanitaire 15 m3/h	1	-	2	-
INSUFFLATION	• Bouche CD	4 à 6	5 à 7	7 à 9	9 à 12

3.10 Exemple de distribution par répartiteur AKOR 10 piquages Ø 60 mm



3.11 Exemple de distribution par dérivations



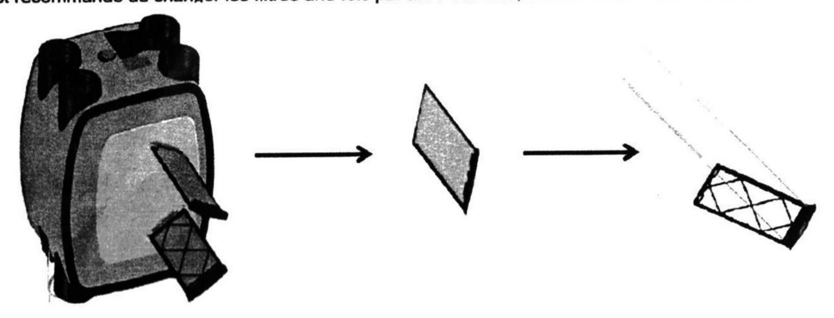
4 Entretien

Attention! Avant toute intervention sur l'AKOR-HR, s'assurer qu'elle est déconnectée du réseau électrique et que les turbines sont complètement arrêtées.
L'entretien de l'AKOR-HR se limite aux points suivants :

- Nettoyer les filtres quatre fois par an
- Remplacer les filtres une fois par an
- Nettoyer l'échangeur une fois tous les 6 ans.

4.1 Les filtres

L'entretien à réaliser par l'utilisateur se limite au nettoyage et au remplacement des filtres. Afin de garantir le fonctionnement correct de l'appareil à long terme, ceci doit se faire une fois par trimestre. Si le logement est encore neuf, il est conseillé de nettoyer les filtres une fois toutes les deux semaines.
Il est recommandé de changer les filtres une fois par an. Pour cela, suivez les indications suivantes:



4.2 Maintenance de l'échangeur

L'entretien de l'échangeur est directement lié au bon entretien des filtres.
Avec un entretien régulier des filtres comme indiqué en 4.1, l'échangeur peut n'être nettoyé que tous les 6 ans.
Pour cela :



- Déconnecter l'appareil du réseau d'alimentation électrique
- Retirer les filtres, comme indiqué chapitre 4.1. Tourner la porte avant d'un quart de tour vers la gauche (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) et la retirer
- Retirer le disque d'étanchéité, dans le cas où il ne s'enlève pas de lui-même avec la porte
- Ouvrir légèrement l'enveloppe extérieure en dévissant les deux écrous qui se trouvent en partie inférieure de l'AKOR-HR.
- Retirer l'échangeur de l'unité en le tirant uniquement par la bride et en prenant appui avec l'autre main sur le bas de l'AKOR-HR. L'étanchéité entre l'échangeur et l'appareil est telle que les frottements sont importants. Pour cela, cette opération doit être réalisée avec précaution pour ne pas détériorer l'intérieur de l'appareil. Une fois retiré, continuer de manipuler l'échangeur par la bride et éviter le contact avec les plaques de l'échangeur



Attention ! De l'eau de condensation peut s'échapper de l'échangeur.

- Rincer l'échangeur avec une solution savonneuse.
- Replacer l'échangeur dans l'unité, en le glissant aussi droit que possible, jusqu'à ce que la surface verte soit parallèle au bord du caisson
- Resserrer les vis de serrage de l'enveloppe extérieure
- Replacer le disque d'étanchéité et la porte avant.
- Replacer les filtres

4.3 Filtre By-pass

Pour nettoyer le filtre anti-insecte du circuit by-pass, retirer le bouchon jaune situé en partie supérieure du récupérateur pour y introduire la buse d'un aspirateur.

UNELVENT – SOLER & PALAU
ZI
66300 THUIR
T + 33 (0)4 68 53 02 60
F + 33 (0)4 68 53 16 58
Site www.unelvent.com